

C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires

www.reseaurural.fr

Compte-rendu de la commission permanente du 19 janvier 2011.

En introduction, les copilotes remercient les membres du réseau et de la commission permanente pour leur investissement, qui a permis au réseau rural de s'affirmer comme une instance légitime et utile, grâce à un processus qui doit être entretenu et enrichi. Ils soulignent la nécessité de mieux écouter les besoins des régions afin d'éviter des réunions trop « top down ».

1. Bilan du séminaire d'Agen.

Le séminaire a été un moment essentiel dans la vie du réseau. Sa capacité à mobiliser une variété d'acteurs du monde rural sur des thématiques larges s'est confirmée. Le besoin d'échange, de réflexion sur les pratiques, d'approfondissement méthodologique, a été en grande partie satisfait. La date et le lieu n'étaient cependant pas propices à une répartition géographique équilibrée des participants, ni à une participation des élus des Conseils régionaux et généraux, souvent retenus par les sessions budgétaires de leurs collectivités. Si le public reflétait bien la variété des acteurs du monde rural, on note un nombre relativement réduit d'élus, même si les agents de collectivités ont représenté un quart des présents. Le monde des acteurs économiques (agriculteurs, petites et moyennes entreprises,...) était également représenté de façon modeste. (cf. annexe documents de la cellule nationale d'animation)

Les objectifs d'échange, de rencontre, de présentation des expériences ont été atteints grâce aux nombreux témoignages des forums et au village des initiatives. Les forums ont été appréciés, bien que parfois jugés trop longs et ne laissant pas une place suffisante au débat, alors que le village des initiatives a été jugé trop court et presque trop foisonnant. La première table ronde a permis de situer les grands enjeux du développement rural dans une approche globale grâce à l'intervention de Pierre Veltz et aux participants, à la fois élus et socioprofessionnels. La seconde, en fin de séminaire, même si les participants ont livré des messages de qualité, est restée relativement convenue.

Le séminaire s'était fixé un objectif de formalisation de propositions constructives pour les politiques publiques. Les résultats atteints sont à cet égard décevants, non que rien ne soit sorti des travaux et des forums, mais souvent le propos est resté très général. Cette ambition du réseau n'est pas remise en cause mais elle suppose d'être mieux réfléchie et préparée. Le bilan complet du séminaire effectué par la cellule d'animation (actes) sera disponible fin janvier.

Les membres de la commission permanente ont exprimé une appréciation favorable sur l'organisation et le déroulé du séminaire tout en constatant qu'il n'a pas permis d'aller globalement « jusqu'au bout des intentions » qu'il s'était données.



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural : *l'Europe investit dans les zones rurales*



2. La suite de la conduite des travaux du réseau.

L'organisation de la diffusion et du transfert des résultats des travaux conduits

Rappel : il s'agit de faire en sorte que les études, les outils, les méthodes produits par le réseau, notamment par les groupes de travail nationaux soient rendus accessibles aux acteurs qui en expriment le besoin. Le transfert vise à organiser, avec et dans les régions, des actions (évènements, formations, séminaires,…) capables de favoriser l'appropriation et l'adaptation des résultats par les acteurs, dans leur contexte local. Le choix du mot « transfert » insiste sur la dimension « pédagogique» des actions et leur construction sur le besoin des territoires. Ce ne peut pas être une simple information « standard ».

Les chefs de file des groupes de travail nationaux sont invités à identifier dès ce trimestre, de préférence en concertation avec les membres des groupes de travail, les objets d'ores et déjà transférables. Il incombe à la cellule d'animation d'effectuer le travail de rapprochement entre cette offre potentielle et la demande formulée au niveau des régions. Un appel à proposition continu sera lancé en direction des porteurs de projet.

La sélection des projets « transferts » sera effectuée au fur et à mesure par un comité composé des pilotes et de l'ASP.

La suite des travaux des groupes thématiques existants.

Les groupes de travail thématiques existants ont avancé à des vitesses variables et leurs productions ne sont évidemment pas calibrées de la même manière. Il semble donc utile de prendre le temps (au moins six mois) pour terminer les travaux engagés, en tirer les leçons et évoquer les questions non traitées. Un véritable bilan écrit est attendu à l'issue de cette période, construit avec les participants des groupes de travail, à partir de quoi seront définis les besoins d'action, de poursuites éventuelles de travaux et les objets de transfert n'ayant pas encore été identifiés.

Le bilan écrit des travaux des groupes thématiques existants devra être présenté au mois de Juin selon des modalités à définir. La Commission permanente de mai fera un point d'étape.



Le renforcement des relations du réseau rural avec les associations d'élus

Dans le cadre de cette phase essentielle de transfert, il est proposé par la CP que le lien avec les associations d'élus soit renforcé. Cela devra a minima passer par des réunions à organiser entre les copilotes et les associations d'élus (groupe de travail national ou présentations à l'occasion des réunions des commissions « Europe » ou « Aménagement du territoire ») afin de pouvoir présenter dans les enceintes appropriées à la fois le réseau rural et les résultats de ses travaux. Il est convenu qu'il faut désormais se concentrer sur la mobilisation des élus dans leurs propres enceintes, et cesser d'essayer de les mobiliser à l'occasion d'évènements dédiés au réseau rural.

Les nouveaux thèmes à travailler

- ***L'éco-construction au service du développement durable des territoires.***

Il s'agit de favoriser le développement de nouvelles dynamiques territoriales en optimisant l'utilisation des ressources locales naturelles (éco-matériaux) et humaines pour la réalisation de constructions durables (éco-construction) et pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Les participants bien que d'accord pour approfondir ce thème rappellent qu'il faut bien prendre en compte l'aspect transversal d'un tel sujet et être attentif aux problèmes d'assurance ou de validation de l'emploi de ces nouveaux procédés.

- ***Les services en milieu rural.***

Ce thème est largement sollicité par les réseaux régionaux et les acteurs du monde rural. Il recouvre des besoins extrêmement larges et a fait l'objet de nombreux travaux. Si le réseau rural doit s'engager dans cette direction, il doit veiller à bien prendre en compte ce qui a déjà été fait, afin de retenir une problématique pour laquelle il puisse apporter une plus-value. La DATAR organisera une ou deux réunions, ouvertes à tout acteur intéressé, en lien avec le chef de file du groupe accueil, afin d'approfondir la réflexion sur ce sujet, en s'appuyant notamment sur l'enquête menée dans le cadre du groupe accueil par l'ADRETS et sur le bilan de l'expérimentation nationale « + de services au public » actuellement en cours.

- ***Le développement économique et la création d'activités en milieu rural.***

La question de la manière dont un territoire rural peut se donner une stratégie de développement économique, incluant l'accès aux services, l'appui à la création, au maintien et à la transmission des activités et des entreprises, est largement posée. C'est un champ très vaste déjà travaillé notamment dans le cadre des politiques de l'emploi et d'adaptation des territoires aux mutations économiques. Un groupe de réflexion composé de membres du réseau mais aussi d'organismes liés aux politiques de l'emploi devra dans un premier temps cerner les contours de cette problématique et traces les axes prioritaires et les objectifs à se fixer. Une passerelle sera mise en place, par les pilotes avec l'aide de la cellule d'animation, en direction du groupe européen « entrepreneuriat rural »



- ***Les suites à donner au forum Ingénierie/innovation.***

Il s'agit d'une question essentielle de développement local pour laquelle la question centrale reste celle du financement. C'est un sujet complexe car transversal et fortement lié au contexte général de réforme (RGPP, réforme des collectivités territoriales…) ; des réflexions seront de fait menées dans chaque groupe sur ce thème afin de voir quelle définition donner à l'innovation.
Les animateurs experts des nouveaux groupes de travail seront désignés chacun à l'issue d'un marché à procédure adaptée et selon un cahier des charges spécifique. L'ASP se charge de la mise en place de la procédure pour chaque appel à candidature et au fur et à mesure des besoins.
La cellule d'animation participe aux réunions des groupes de travail et intervient en appui-ressource.

- ***La constitution d'un groupe de travail européen sur les circuits courts.***

Plusieurs contacts avec la DG AGRI ont mené à cette idée. Il convient de définir avec la commission selon quelles modalités un tel groupe peut être conduit par le réseau français et dans quel but.

- ***L'intégration de LEADER au réseau rural.***

Une action spécifique autour du programme LEADER sera entreprise pour mieux rattacher leader au réseau. Deux pistes sont envisagées, une analyse des besoins des GAL et l'organisation d'une rencontre « Leader ». Les modalités précises de cette approche seront définies à partir d'un groupe de travail dédié.

L'articulation du réseau national et des réseaux régionaux.

Le rôle de la cellule d'animation est au cœur de cette dimension qui doit particulièrement se développer à partir de 2011. Des thèmes ne sont pas traités par les groupes de travail nationaux mais sont travaillés par des régions. La commission permanente propose aux réseaux régionaux d'organiser une journée de restitution de l'ensemble de leurs travaux sur ces thèmes, à leur demande, avec l'appui logistique de la cellule d'animation. Pour valoriser les travaux des RRR, un séminaire à vocation nationale sera organisé par la cellule nationale d'animation en 2011.

L'articulation entre le réseau rural français et le réseau européen.

Plusieurs dispositions doivent être prises pour favoriser ce rapprochement: participation de témoins européens dans les groupes de travail nationaux, mise en place du groupe circuit court, intégration au groupe européen sur l'entreprenariat.

La participation d'acteurs européens aux travaux du réseau doit être prévue dans le budget de fonctionnement des groupes de travail.



3 . Le budget 2011 (cf pièce jointe)

Le budget dresse un cadre général et, en fonction de l'avancée des travaux, peut être revu dans sa répartition en fonction de l'avancée des travaux.

4 . Le moteur de recherche du centre de ressources est présenté par la cellule d'animation. Son mode d'emploi sera envoyé à tout le réseau.

5 . L'évaluation.

Rappel: il s'agit de construire, avec les acteurs notamment régionaux, un cadre de référence pour évaluer les travaux du réseau rural, sa valeur ajoutée, son impact. Un organisme prestataire a été choisi dans le cadre d'une procédure de commande publique.

Dates à venir:

- Assemblée générale du réseau: le 5 avril
- Correspondants régionaux: le 11 mai
- Commission permanente: le 25 mai.